

FTI Consulting Canada Inc.

1000, Sherbrooke Ouest
Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4
Canada

Tél. : 514.446.5093
www.fticonsulting.com

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° COUR : 500-11-063943-241
N° DOSSIER : 41-3067448

**DANS L'AFFAIRE DE LA
FAILLITE DE :**

SPIRITUEUX SPIRITUELS INC. personne morale légalement constituée ayant son siège social au 400-485 rue McGill, Montréal, QC, H2Y 2H4;

Failli

-et-

FTI CONSULTING CANADA INC.

(Martin Franco, CPA, CIRP, SAI, responsable désigné) ayant une place d'affaires au 1000, Sherbrooke Ouest, bureau 915, Montréal, Québec, H3A 3G4.

Syndic

AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
(paragraphe 102(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

Avis est donné de ce qui suit:

1. Spiritueux Spirituels Inc. a déposé une cession le 12 avril 2024 et le soussigné, FTI Consulting Canada inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue par visioconférence le 30 avril 2024, à 9 h. Si vous désirez recevoir les coordonnées pour y assister, veuillez nous en informer, avant le 29 avril 2024 à 15 h, par courriel à spiritueuxspirituels@fticonsulting.com.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Fait à Montréal, ce 18^e jour d'avril 2024.

FTI CONSULTING CANADA INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

FTI Consulting Canada Inc.
1000, Sherbrooke Ouest
Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4
Canada

Tél. : 514.446.5093
www.fticonsulting.com

PREUVE DE RÉCLAMATION

(article 50.1, paragraphe 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « Loi »))

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

dans l'affaire de la faillite de
SPIRITUEUX SPIRITUELS INC.

de Montréal, province de Québec et de la réclamation de _____, créancier,

Je, _____ [nom du créancier ou de son représentant] de _____ [ville et province]

CERTIFIE CE QUI SUIT :

1. Je suis le créancier de la débitrice susnommé _____ [poste ou fonction]
de _____ [nom du créancier]
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par la présente formule.
3. La débitrice était, à la date de la faillite, soit le **12 avril 2024**, endettée envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit ou la déclaration solennelle) ci-annexé et désigné « Annexe A », après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle la débitrice a droit. **(L'état de compte ou l'affidavit ou la déclaration solennelle annexée doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)**
4. **(Cochez la case qui s'applique et remplissez les parties requises)**
 - () A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$.
(Autre qu'une réclamation d'un client visé par l'article 262 de la Loi)
En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir de la débitrice à titre de garantie et **(Cochez ce qui s'applique)**
 - () Pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. **(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)**
 - () Pour le montant de _____ \$, je ne revendique pas de droit à un rang prioritaire.
 - () B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL AU MONTANT DE _____ \$.
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après **(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)**
 - () C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$.
En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs de la débitrices, à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$, et dont les détails sont mentionnés ci-après : **(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)**

- () D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$.
J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$.
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).
- () E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$.
() J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi (faillite) au montant de _____ \$.
() J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi (séquestre) au montant de _____ \$.
- () F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$.
() J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi (faillite) au montant de _____ \$.
() J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi (séquestre) au montant de _____ \$.
- () G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$.
(À compléter lorsque la proposition vise une transaction quant à la réclamation contre les administrateurs.)
J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après : **(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)**
- () H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$.
J'ai un réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour les capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après : **(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)**

5. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (**ou je ne suis pas lié**) (**ou le créancier susnommé est lié**) (**ou le créancier susnommé n'est pas liée**) à la débitrice selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (**ou je n'ai pas**) (**ou le créancier susnommé a**) (**ou le créancier susnommé n'a pas**) un lien de dépendance avec la débitrice. **(Biffez les choix ne correspondant pas à votre situation.)**
6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus de la débitrice, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et la débitrice sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédent immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi. **(Donnez les détail des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)**

FAIT À _____, ce _____^e jour de _____ 20_____.

(signature et nom du témoin)

(signature du créancier qui est une personne physique)

ou

(nom du créancier qui est une personne morale)

(signature et nom du témoin)

(signature, nom et poste ou fonction du représentant)

REMARQUES : Si un affidavit ou une déclaration solennelle est joint à la présente formule, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits ou des déclarations solennelles.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle est fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

FTI Consulting Canada Inc.
1000, Sherbrooke Ouest
Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4
Canada

Tél. : 514.446.5093
www.fticonsulting.com

PROCURATION GÉNÉRALE

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : **SPIRITUEUX SPIRITUELS INC.**, débitrice

Je (**ou nous**), _____ [nom du créancier ou du représentant], de _____ [ville et province],
créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____ de

_____ mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée,
sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (**ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place**).

FAIT À _____, ce _____^e jour de _____ 20_____.

(signature et nom du témoin)

(signature du créancier qui est une personne physique)

ou

(nom du créancier qui est une personne morale)

(signature et nom du témoin)

(signature, nom et poste ou fonction du représentant)

**CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENT EST FOURNIE
AFIN DE VOUS AIDER À COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION**

- La preuve de réclamation doit être signée par la personne qui la complète.
- La signature du réclamant doit être attestée par un témoin.
- Indiquer l'adresse complète où tout avis et correspondances doivent être expédiés.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.
- Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Les créanciers doivent compléter ce paragraphe en fonction de la nature de leur réclamation.

PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Encercler, souligner ou biffer les mots « sont » ou « ne sont » selon le cas.

PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le réclamant doit fournir une liste détaillée identifiée « B » de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit :
 - Au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
 - Au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.

District de: Québec
 No division: 01 - Montreal
 No cour:
 No dossier:

original modifié

-- FORMULAIRE 78 --
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite de
 Spiritueux Spirituels inc.
 de la ville de Montréal
 dans la province de Québec

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 12 avril 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	1,414,044.04	1. Inventaire	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B".	499,999.00	2. Aménagements	0.00
Créanciers non garantis total.	1,914,043.04	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B	1.00	Bonnes	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00	Douteuses	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ...	0.00	Mauvaises	0.00
Total du passif	1,914,044.04	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
Surplus	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0.00
		5. Dépôts en institutions financières	0.00
		6. Espèces	0.00
		7. Bétail	0.00
		8. Machines, outillage et installation	0.00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G	0.00
		10. Ameublement	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.	0.00
		13. Droits en vertu de testaments	0.00
		14. Véhicules	0.00
		15. Autres biens: voir liste H	1.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit	0.00
		Montant du capital payé	0.00
		Solde souscrit et impayé	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
		Total de l'actif	1.00
		Déficit	1,914,043.04

Je, Alexandre Panneton, de Montréal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 12 avril 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
 devant moi le 12 avril 2024, à Montréal en la province de Québec.



Alexandre Panneton

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Spiritueux Spirituels inc.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Liste "A"
Créanciers Non Garantis
Spiritueux Spirituels Inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	1 ou 2 Cocktails	2050 boul. Rosemont Montreal QC H2G1T1	1,379.70	0.00	1,379.70
2	Agence du Revenu du Canada - DAS	4695, boul. Shawinigan-Sud Shawinigan Sud QC G9P 5H9	1.00	0.00	1.00
3	Agence du Revenu du Canada - Impôt	4695, boul. Shawinigan-Sud Shawinigan Sud QC G9P 5H9	1.00	0.00	1.00
4	Avens Avocats	400-485 rue McGill Montreal QC H2Y2H4	27,476.97	0.00	27,476.97
5	Berlin Packaging	1449 46ème avenue Lachine QC H8T3C5	152,795.90	0.00	152,795.90
6	Bicom	6664 Rue St-Hubert Montreal QC H2S2M3	4,426.54	0.00	4,426.54
7	Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L.	900-1000 rue de la Gauchetière O Montreal QC H3B5H4	14,999.44	0.00	14,999.44
8	Bromont Montagne D'Experiences	150 rue Champlain Bromont QC J2L1A2	4,106.25	0.00	4,106.25
9	Bunka	370 rue Lemoyne, suite 101 Montreal QC H2Y1Y3	46,454.53	0.00	46,454.53
10	Cintech Agroalimentaire	3000 ave José-Maria-Rosell St-Hyacinthe QC J2S0J9	2,148.60	0.00	2,148.60
11	Doolys Quebec	2600 RUE ST-JEAN-BAPTISTE, LOCAL 195 Quebec QC G2E6J5	1,492.45	0.00	1,492.45
12	Elixirs Vins Et Spiritueux	4459 St-Hubert Montreal QC H2J2X1	6,722.85	0.00	6,722.85
13	Employés rapport de dépenses	. Montreal QC	4,704.87	0.00	4,704.87
14	Employés salaires + vacances	. Montreal QC	40,741.89	0.00	40,741.89
15	Fasken	800 Rue du Square-Victoria Bureau 3500 Montreal QC H4Z1E9	45,032.79	0.00	45,032.79
16	Gestion D'Events Gestev	1600 Boul. de Maisonneuve E Montreal QC H2L4P2	23,992.50	0.00	23,992.50
17	Gestion La Catherine	804-9175 Lennon Brossard QC J4Y0S3	15,638.41	0.00	15,638.41
18	Groupe Le Chiffre	1751 rue Richardson, suite 3119 Montreal QC H3K1G6	69,841.56	0.00	69,841.56
19	Igloofest / Multicolore	500 Sainte-Catherine E, 4ème étage Montreal QC H2L2C6	2,299.50	0.00	2,299.50
20	La presse	750, boul. Saint-Laurent Montreal QC H2Y2Z4	5,978.70	0.00	5,978.70

12-avr-2024

Date


Alexandre Panneton

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Spiritueux Spirituels inc.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Liste "A"
Créanciers Non Garantis
Spiritueux Spirituels Inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
21	Les Entreprises Kabina	400-485 rue McGill Montreal QC H2Y2H4	54,231.56	224,999.50	279,231.06
22	Lucas & Voigt	655 Victoria Ave Porte 1 Saint-Lambert QC J4P2J7	2,662.14	0.00	2,662.14
23	Maison Des Futailles	2021 rue des Futailles Montreal QC H1N3M7	463,808.46	0.00	463,808.46
24	Mathieu Picard	. QC	899.75	0.00	899.75
25	MaxBoiss Inc	1751 rue Richardson, suite 3119 Montreal QC H3K1G6	54,229.41	274,999.50	329,228.91
26	Mutek	1201 Boul. Saint-Laurent Montreal QC H2X2S6	5,748.75	0.00	5,748.75
27	Namecheap	. QC	14.86	0.00	14.86
28	Optikdesign Strategies	5000 Rue D'Iberville #214 Montreal QC H2H2S6	172.46	0.00	172.46
29	Panner Corp Ventures	. QC	23,584.15	0.00	23,584.15
30	Periscope Fiscalistes	Bureau 240 100 Richelieu Street Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B6X3	17,429.00	0.00	17,429.00
31	Piknic Electronik / Multicolore	500 Sainte-Catherine E, 4ème étage Montreal QC H2L2C6	9,058.37	0.00	9,058.37
32	Promag Displaycorr	11150, Avenue L.J. Forget Montreal QC H1J2K9	68.98	0.00	68.98
33	Public Storage Canada	400, ave de la Salle Montreal QC H1V2J1	646.56	0.00	646.56
34	Revenu Québec - DAS	1600 boul. René Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	1.00	0.00	1.00
35	Revenu Québec - Impôt	1600 boul. René Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	1.00	0.00	1.00
36	Revenu Québec - TPS et TVQ	1600 boul. René Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	1.00	0.00	1.00
37	Revo	2125 rue Power Drummondville QC J2C6Z5	1,111.81	0.00	1,111.81
38	SAQ	7500 rue Tellier Montreal QC H1N3W5	98.90	0.00	98.90
39	SGI SOLUTION	3135 Boul. Moise-Vincent, suite 304 St-Hubert QC J3Z0G7	12,647.24	0.00	12,647.24
40	Societe Des Alcools Du Quebec	7500 rue Tellier Montreal QC H1N3W5	235,683.72	0.00	235,683.72

12-avr-2024

Date


Alexandre Panneton

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Spiritueux Spirituels inc.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Liste "A"
Créanciers Non Garantis

Spiritueux Spirituels Inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
41	Sport Scene	1180, Place Nobel, bureau 102 Boucherville QC J4B5L2	102.81	0.00	102.81
42	TD Bank	1350 Boul. René-Lévesque Ouest, 7e Étage Montréal QC	40,000.00	0.00	40,000.00
43	Tennis Canada	285 rue Gary Carter Montreal QC H2R2W1	21,557.80	0.00	21,557.80
44	Top Gun Courier	825 Bd Guimond SUITE 120 Longueuil QC J4G2M7	48.86	0.00	48.86
Total:			1,414,044.04	499,999.00	1,914,043.04

12-avr-2024

Date



Alexandre Panneton

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Spiritueux Spirituels inc.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Liste "B"
Créanciers Garantis

Spiritueux Spirituels Inc

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	Les Entreprises Kabina	400-485 rue McGill Montreal QC H2Y2H4	225,000.00	Autre - No asset bankruptcy	25-mai-2021	0.50		224,999.50
2	MaxBoiss Inc	1751 rue Richardson, suite 3119 Montreal QC H3K1G6	275,000.00	Autre - No asset bankruptcy	25-mai-2021	0.50		274,999.50
Total:			500,000.00			1.00	0.00	499,999.00

12-avr-2024

Date


Alexandre Panneton

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Spiritueux Spirituels inc.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec
Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

Spiritueux Spirituels Inc

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

12-avr-2024

Date



Alexandre Panneton

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Spiritueux Spirituels inc.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec
Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres

Spiritueux Spirituels Inc

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0.00	0.00		

12-avr-2024

Date



Alexandre Panneton

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Spiritueux Spirituels inc.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Liste "E"
Créances payables à l'actif
Spiritueux Spirituels Inc

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
			Total:	0.00 0.00 0.00			0.00	

12-avr-2024

Date



Alexandre Panneton

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
Spiritueux Spirituels inc.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Liste "G"
Immeubles et biens réels appartenant au failli

Spiritueux Spirituels Inc

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0.00		0.00

12-avr-2024

Date



Alexandre Panneton

District de: Québec
 No division: 01 - Montreal
 No cour:
 No dossier:

FORM 78 -- Fin

Dans l'affaire de la faillite de
 Spiritueux Spirituels inc.
 de la ville de Montréal
 dans la province de Québec

Liste "H"
 Biens

Spiritueux Spirituels Inc

ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre		No asset bankruptcy	0.50	0.50
		No asset bankruptcy	0.50	0.50
			Total:	1.00

12-avr-2024

Date


 Alexandre Panneton